



**ANNE-MARIE LIBON**

Echevine des Ressources humaines et de la Ruralité

Télétravail, quelques conseils...

Pages 16-17

## LE CPAS PEUT VOUS AIDER



- AIDE AU LOGEMENT
- AIDE POUR FAMILLES EN DIFFICULTÉ
- BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
- AIDE FINANCIÈRE
- AIDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE
- AIDE MÉDICALE
- FACTURES IMPAYÉES

# cpas ans

**AIDE SPECIALE COVID  
NON RESERVEE  
AUX BENEFICIAIRES DU REVENU  
D'INTEGRATION SOCIALE (RIS)**

MÊME SI C'EST NOUVEAU POUR VOUS,  
N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT  
AVEC LE CPAS D'ANS AU 04/247.74.10  
ou AUX NUMÉROS SUIVANTS :

- ERIC MOISSE : 04/247.74.03
- CÉCILE COLINET : 04/247.74.04

OU ENCORE PAR MAIL :

- [eric.moisse@ans-cpas.be](mailto:eric.moisse@ans-cpas.be) ou
- [cecile.colinet@ans-cpas.be](mailto:cecile.colinet@ans-cpas.be) ou
- [accueil@ans-cpas.be](mailto:accueil@ans-cpas.be)

**AVEC LA CRISE COVID19,  
VOTRE SITUATION A PEUT-ÊTRE CHANGÉ !**

CPAS D'ANS, RUE EDOUARD COLSON, 148 À 4431, ANS-LONCIN OU RUE DE L'YSER, 50 À 4430, ANS

## Présentation de Télé-Accueil Liège

Télé-Accueil Liège : quelqu'un disponible à l'écoute 24h/24 au 107

Besoin de parler à quelqu'un ? Télé-Accueil Liège est un service d'aide anonyme par téléphone accessible gratuitement 24h sur 24 à toute personne en difficulté. Depuis 50 ans, cette ASBL compte sur l'engagement bénévole d'écouterants qui se relayent jour et nuit pour assurer la permanence téléphonique. Envie de vous engager dans une mission de solidarité forte ? Rejoignez l'équipe motivée de volontaires du Centre d'écoute !

Pour contacter l'équipe de Télé-Accueil Liège :

Téléphone secrétariat : 04 342 77 78

E-mail : [tele.accueil.liege@gmail.com](mailto:tele.accueil.liege@gmail.com)

Site internet : [www.tele-accueil.be](http://www.tele-accueil.be)

## LES FILTRES : UNE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE À INTÉGRER DANS LES MASQUES.



En ces temps de crise sanitaire, le masque est l'arme indispensable pour limiter la propagation du coronavirus. Une protection supplémentaire peut être apportée par les filtres qui sont à insérer dans les masques du moins dans ceux qui possèdent une ouverture permettant de glisser un filtre.

Si vous êtes intéressés par l'obtention d'un pack de deux filtres, contactez l'administration communale d'Ans qui vous en fera parvenir gratuitement (1 pack de deux filtres par membre du ménage).

Contact : [sante@ans-commune.be](mailto:sante@ans-commune.be) - 04 247 72 94 - 76



# Sommaire :

Le Cpas peut vous aider.....	p 2
Sommaire.....	p 3
Budget de la Zone de Police, exercice 2021.....	p 4
L'Hôtel de Police prend forme. . .	p 5
Bien-être animal, la stérilisation des chats.....	p 6
Ils se sont dit oui.....	p 7
Budget communal 2021 : un bon et de beaux projets.....	p 8-9-10-11
Une prestation de serment et un anniversaire.....	p 12-13-14
Action Saint-Valentin au château de Waroux. . . Du matériel sportif neuf pour les Ansois.....	p 15
Télétravail, conseils utiles, avis à nos agriculteurs.....	p 16-17
Avis aux exploitants d'établissements HORECA.....	p 18
AMO, la Boussole, de véritables coachs pour les jeunes et leur famille.....	p 19
Agenda : vive la vie!.....	p 20-21
Rien ne justifie les violences.....	p 22
Je participe aux chèques commerces locaux.....	p 23
Je le fais parce qu'un deuxième été sans festival,.....	p 24

Site de la commune d'Ans : [www.ans-commune.be](http://www.ans-commune.be)

## Le saviez-vous ?

En date du 30 septembre 2020, le conseil communal a octroyé des noms de rues au nouveau quartier situé à proximité des rue du Roua et rue du Fort, à Alleur.

Il y a, notamment la **Place Colonel Walter G. Maddock**.

Mais qui était-il pour être passé dans la postérité du lieu ?

Pour le savoir... <https://bibliotheca.ans-commune.be/>

Plongez dans **VOTRE** histoire



## AVIS A LA POPULATION

Dans le cadre de la demande de permis unique que Liège Airport SA prévoit d'introduire, comprenant un permis d'environnement pour l'exploitation de l'aéroport (renouvellement du permis actuel, arrivant à échéance en janvier 2023), LIEGE AIRPORT SA invite la population à participer à la séance d'information préalable virtuelle relative à cette future demande.

Elle prendra la forme d'une présentation en ligne du projet sous format vidéo.

La vidéo sera accessible, -pendant 48h-, les 25 et 26 février prochain via le lien internet : [www.liegeairport.com](http://www.liegeairport.com)

Cette présentation vidéo a pour objectif :

- ▶ De permettre au demandeur de présenter son projet ;
  - ▶ De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
  - ▶ De mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
  - ▶ De présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.
- Des informations pourront être obtenues, les 25 et 26 février 2021 entre 8h et 17h, auprès de Frédéric Dossin (représentant du demandeur) par mail ([fdo@liegeairport.com](mailto:fdo@liegeairport.com)) ou par téléphone au +32 (0)4 234 87 28.



EDITEUR RESPONSABLE : F - J SANTOS REY | ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS | ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS | TEL. 04 247 72 11

CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA | RUE JOBA 9 - 4053 EMOURG | TEL. 04 224 74 84 | [INFO@UNI-MEDIABE](mailto:INFO@UNI-MEDIABE)



*Protégez-vous, protégez-nous...*





**Police**



**Grégory Philippin,**  
*Bourgmestre et  
Président de la zone de Police*

## Budget de la Zone de Police, exercice 2021

*Le conseil de police de ce 25 janvier 2021 a voté le budget 2021 de la zone de police à l'unanimité.*

### Service ordinaire

Le budget ordinaire initial pour 2021 est de 10.381.124,49 €.

Les recettes sont essentiellement issues de diverses dotations fédérales (dont le fonds de sécurité routière) pour un montant 4.486.520,43 € et des dotations communales pour un montant de 5.587.035,59 € dont 3.208.969,23€ pour la seule commune d'Ans conformément aux règles de dotation fixées depuis 2001. Ce budget est ventilé en dépenses de personnel, fonctionnement, dettes et transferts.

La majeure partie du budget est consacrée au personnel soit 9.086.435,61 € (88,42 % du budget total). Cela comprend, outre les salaires et les charges sociales y liées, un budget pour des actions spécifiques en fonction des thèmes retenus dans le plan zonal de sécurité (sécurité routière, vols dans habitations, vols avec violences)

Le fonctionnement, doté de 799.230,83 € (7,77 %), outre les coûts récurrents, fait la part belle à la formation cette année puisque, d'une part, nos policiers auront l'opportunité de suivre un cursus avancé en conduite de véhicules, et d'autre part, ils pourront s'entraîner dans des instal-

lations flambant neuves à Gossoncourt spécifiquement dédiées au tir et autres aspects liés aux interventions policières.

Un investissement dans les nouvelles technologies (accueil virtuel, logiciels de gestion, smartphones et tablettes) est aussi prévu.

En cette période de crise sanitaire, les coûts relatifs aux masques de protection, gel hydroalcoolique, parois de protection, etc. a également été prévu.

Les dépenses de transferts et de dette représentent respectivement 54.267,58 € (0,53 %) et 336.832,18 € (3,28 %).

### Service extraordinaire

Le budget extraordinaire initial est de 1.797.950,00 €. Il vise les investissements sur le moyen et long terme.

Les dépenses majeures visent évidemment l'hôtel de police à savoir

- | 700.000€ pour les premières tranches de remboursement et autres avenants ;
- | 500.000 € de mobilier ;

| 103.000 € pour des armoires « intelligentes » pour la gestion des clés, armes, et radios ;

| 92.000 € pour l'acquisition de bornes d'accueil virtuel.

Pour rappel, un subside de 2.400.000,00 € nous avait été octroyé pour la construction du bâtiment.

Soucieux d'investir dans la sécurité routière, le budget prévoit également un analyseur de trafic complémentaire.

Cet outil permet d'objectiver les doléances des riverains et d'envisager des solutions ponctuelles ou structurelles.

Par ailleurs, un nouveau véhicule doté d'un radar dernier cri, sillonnera nos rues afin de sanctionner les excès de vitesse.

Les radios Astrid de nos policiers seront également remplacées pour un montant de 90.000 € et leur gestion optimisée afin d'économiser environ 20.000 € par année.

### Accueil virtuel

Si la centralisation des services de la zone permet de fonctionner de manière idéale, une présence policière dans nos deux communes sera assurée, notamment, via l'installation prochaine d'un accueil virtuel dans les deux administrations communales.

Ce système permettra aux citoyens de déposer des plaintes « tout venant » dans les bâtiments communaux sans devoir nécessairement se rendre dans les bureaux de l'Hôtel de Police.

Il ne s'agira pas de discuter avec un robot en hologramme mais bien avec une ou un policier en chair et en os qui sera de

permanence à l'Hotel de Police. La qualité de l'image 3D est telle que le contact visuel semble réel.

Il va de soi que, pour des dossiers plus sensibles ou délicats, la prise en charge sera assurée de manière urgente et en « tête à tête ».

Cela représente un gain de temps et de sécurité pour chaque partie et permet de maintenir un ancrage local « malgré » la centralisation.



*Protégez-vous, protégez-nous...*





## L'Hôtel de Police prend forme...

Pour rappel, le marché de l'Hôtel de Police conjoint aux Communes d'Ans et de Saint-Nicolas avait été attribué en 2018. La première pierre avait été posée quelques semaines plus tard. Après deux ans de travaux, le bâtiment en est au stade de gros œuvre fermé et les nombreux corps de métiers s'attèlent à y apporter les finitions requises.

En ce début de mois de janvier, Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans, par ailleurs Président de la Zone de Police ainsi que Valérie Maes, la Bourgmestre de Saint-Nicolas et Christophe Deckens, le Commissaire divisionnaire Chef de Zone

ont visité le chantier afin de constater l'évolution des travaux et d'imaginer de manière concrète dans quel univers les 120 Policiers de la zone allaient travailler d'ici quelques mois. La fin des travaux est prévue pour novembre 2021 sauf problème d'intempéries ou encore de Covid.

Outre une architecture particulièrement moderne et pratique, cette structure se caractérise notamment par une conception technologique de pointe en matière de gestion d'énergie. Doté de panneaux photovoltaïques, d'une citerne à eau de pluie autonome et d'une isolation thermique de tout premier ordre, ce nouvel

Hôtel de Police est qualifié au niveau énergétique de semi-passif.

L'aspect purement pratique est également à souligner, en effet le personnel a été consulté en ce qui concerne les aménagements intérieurs, les besoins de terrain sont quelque peu différents des plans architecturaux. Comme le souligne Christophe Deckens, le Chef de Zone, cet Hôtel de Police est orienté plus que jamais sur la fonctionnalité, car les 120 Policiers de la Zone seront rassemblés sur le même site, ce qui permettra notamment une meilleure communication et une meilleure efficacité sur le terrain.

**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

*Protégez-vous, protégez-nous...*





# BIEN-ETRE ANIMAL :

## La stérilisation gratuite des chats errants : agir ensemble pour le bien-être de tous.

*L'hiver touche doucement à sa fin : c'est le moment idéal pour réaborder le thème de la stérilisation des chats, qu'ils soient domestiques ou errants.*

*Faisons ensemble le point sur ce qu'il convient de faire, les (fausses) idées reçues et les projets de notre Commune.*

### 1. CHATS DOMESTIQUES

La stérilisation est, tout comme l'identification, **OBLIGATOIRE** pour les chats domestiques. Ce que l'on sait moins, c'est que ceci est valable **AUSSI** pour tout chat donné ou cédé à une tierce personne. L'opération peut être programmée dès l'âge de 8 semaines et doit idéalement se faire avant l'âge de 6 mois.

Cette opération bénigne rend les matous moins bagarreurs et permet de limiter le risque de cancer des mamelles chez la femelle : contrairement aux idées reçues, elle n'est donc pas dangereuse.

N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire !

### 2. CHATS ERRANTS

#### Définition du chat errant

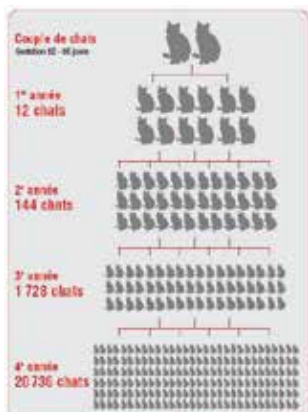
Le chat errant ne partage pas l'habitation d'un maître qui pourrait contrôler sa reproduction et ses déplacements : il reste donc libre de ses déplacements. Il n'a pas ou plus de « propriétaire » et vit à l'extérieur : de ce fait, selon les cas, il peut être plus ou moins sociabilisé selon qu'il a été ou non en contact avec l'homme.

#### La multiplication des chats

Les chats se multiplient de manière exponentielle : c'est pourquoi il est impératif de réguler au mieux leur population

Pour donner un exemple :

- ▶ 2 chats peuvent avoir près de **12 chatons** en un an !
- ▶ l'année suivante, ces chatons peuvent à leur tour avoir, par couple, 12 chatons... Ce qui peut donner jusqu'à **144 chatons!** Un schéma vaut mieux que de longs discours...



### Pourquoi stériliser les chats errants ?

- ▶ Pour éviter leur prolifération ;
- ▶ Parce que tous les chats ne sont pas « adoptables » : les refuges ne savent plus accueillir le nombre croissant de chats abandonnés / errants ;
- ▶ Pour limiter le nombre d'euthanasies des chats pour lesquels les refuges ne trouvent pas d'adoptants ;
- ▶ La stérilisation atténue le caractère hostile du chat mâle :  
→ moins de bagarre = moins de risque de transmettre des maladies aux autres chats, y compris à des chats domestiques ;
- ▶ Pour limiter les marquages de territoire et donc, les inconvénients qui y sont liés (mauvaises odeurs notamment) ;

Une convention a été passée avec la SRPA afin d'assurer la gratuité de la stérilisation des chats errants

### 3. CAMPAGNES DE STERILISATION

#### Recensement :

Afin de répondre efficacement aux demandes et de mettre en place les campagnes de stérilisation, nous faisons appel à Vous :

- ▶ Vous avez près de chez vous des chats errants ?

Contactez-nous par tél (04 247 72 14) OU par mail [veronique.jansen@ans-commune.be](mailto:veronique.jansen@ans-commune.be) OU déposez le talon ci-dessous à l'attention de Madame Jansen à l'administration communale, nous pourrons ainsi revenir vers vous !

### Procédure en elle-même :

- ▶ **Sur base du recensement**, nous reprenons contact avec vous via la SRPA ;
- ▶ **L'asbl** se chargera de trapper les chats avec votre collaboration
- ▶ **Une enquête de voisinage sera réalisée** afin de s'assurer qu'il s'agit bien de chats errants
- ▶ **Les chats** seront alors **stérilisés** et **soignés** au besoin
- ▶ **Les chats** seront ensuite remis dans leur milieu d'origine

Merci pour votre précieuse collaboration qui permettra sans nul doute d'améliorer notre cohabitation avec les félins !



## Talon à compléter :

Votre Nom : .....

Votre Gsm/Tél : .....

Nombre de chats errants : .....

Votre adresse : .....

.....

.....

.....

Localisation des chats :

.....

.....

.....



*Protégez-vous, protégez-nous...*

# « Ils se sont dit oui »



Le 9 janvier 2021  
Les époux **BUNCKIENS-JADIN**



Le 9 janvier 2021  
Les époux **NARDULLI-SCARNA**



Le 16 janvier 2021  
Les époux **DANIELS- SPARACINO**



Le 16 janvier 2021  
Les époux **MARTIN- LANGUE**



*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Walther Herben,

Premier Echevin en charge du Budget et des Finances

2021 : Un budget communal en boni et de beaux projets...

Le 21 décembre dernier, le Conseil communal a approuvé, à l'unanimité moins 5 abstentions (Ecolo et Défi), le projet de budget communal pour l'exercice 2021.

A l'ordinaire (recettes et dépenses récurrentes), ce budget 2021 présente un boni à l'exercice propre de l'ordre de 95.000 €, conforté au résultat général pour près de 1.570.000 €.

Les prévisions de recettes sont en augmentation de 2,48 % par rapport au budget initial de 2020, tandis que les dépenses sont en augmentation à 2,25 %, ce qui est évidemment de bon augure pour l'équilibre global du budget.

### Tableau de synthèse (ordinaire)

	Exercices			
	Compte 2019	Budget 2020 (adapté)	Budget 2021 (exercice propre)	Budget 2021 (total général)
<b>Recettes</b>	35.217.787,87	39.600.109,70	35.779.670,44	37.935.867,97
<b>Dépenses</b>	33.371.317,43	37.443.912,17	35.684.315,68	36.366.886,48
<b>Résultat</b>	1.846.470,44	2.156.197,53	95.354,76	1.568.981,49

En recettes, d'un montant total de 35,8 M €, on peut noter l'augmentation substantielle du Fonds des Communes, de l'ordre de 420.000 €, tandis que le produit des additionnels à l'impôt des personnes physiques diminue de 167.000 €, notamment par l'effet du tax shift.

### Les recettes ordinaires

Recettes	Budget 2021		Budget 2020 initial		Variations	
	%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
<b>Prestations</b>	4,15	1.484.049	4,22	1.473.282	10.767	0,73
<b>Transferts</b>	93,60	33.491.517	93,37	32.601.515	890.001	2,73
Fonds des communes		7.443.636		7.023.065		
Additionnels Pr I		8.892.605		8.773.546		
Additionnels I.P.P.		7.637.200		7.804.195		
Taxes communales		3.031.227		2.793.614		
Subsides APE		1.539.829		1.335.731		
Emprunts Tonus		429.593		433.777		
Autres		4.517.426		4.437.588		
<b>Dettes</b>	2,25	804.105	2,41	840.613	-36.508	-4,34
Dividendes		781.904		823.638		
Autres		22.201		16.975		
	<b>100</b>	<b>35.779.670</b>	<b>100</b>	<b>34.915.411</b>	<b>864.259</b>	<b>2,48</b>



Protégez-vous, protégez-nous...



En dépenses, qui s'élèvent globalement à 35,7 M €, c'est la stabilité qui prime, avec, notamment, une augmentation des dépenses de personnel limitée à 0,75 point de pourcentage, puisque, selon le Bureau du Plan, la prochaine indexation des salaires ne devrait intervenir qu'en janvier 2022.

Notons néanmoins des transferts importants dans les crédits afférents à la gestion des immondices, influencés par le passage aux conteneurs à puce, ainsi que la diminution substantielle des charges de la dette, diminution de plus de 4,5 % par rapport à 2020.

## Les dépenses ordinaires

Dépenses	Budget 2021		Budget 2020 initial		Variations	
	%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
<b>Personnel</b>	<b>40,66</b>	<b>14.509.039</b>	<b>41,26</b>	<b>14.400.864</b>	<b>108.175</b>	<b>0,75</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>14,59</b>	<b>5.204.245</b>	<b>14,60</b>	<b>5.093.377</b>	<b>110.868</b>	<b>2,18</b>
<b>Transferts</b>	<b>32,36</b>	<b>11.548.186</b>	<b>30,48</b>	<b>10.636.634</b>	<b>911.552</b>	<b>8,57</b>
		3.208.969		3.085.547		
		1.072.641		1.532.345		
		153.828		150.812		
		1.275.000		1.250.000		
		3.033.888		2.917.200		
		1.560.000		819.000		
		100.000		294.000		
		1.143.859		587.730		
<b>Dette</b>	<b>12,39</b>	<b>4.422.846</b>	<b>13,66</b>	<b>4.768.137</b>	<b>-345.291</b>	<b>-7,24</b>
		3.911.604		4.102.909		
		429.593		433.777		
		81.649		231.451		
		<b>100</b>		<b>100</b>	<b>785.304</b>	<b>2,25</b>
		<b>35.684.316</b>		<b>34.899.012</b>		

## Le budget ordinaire en actions

- boni général de +/- 1.570.000 € ;
- fiscalité à taux inchangés, malgré les effets prévisibles (ou non) de la crise sanitaire au cours des années à venir ;
- couverture du coût du service des déchets à 102 % : ce budget 2021 reprend, en effet, tant en recettes qu'en dépenses, les chiffres du coût-vérité, approuvés à l'unanimité en octobre dernier, de sorte que, conformément au prescrit légal, la taxe sur les déchets ménagers couvre intégralement le coût réel des services de collecte et de traitement des déchets, à savoir les déchets organiques, les déchets ménagers résiduels, les encombrants, les déchets verts, les cartons et PMC, les bulles à verres et à vêtements et les recyparcs ; contrairement aux idées reçues, ce changement de système de collecte des déchets ménagers n'est en rien de nature à « renflouer les caisses de la Commune » (sic) ;
- augmentation généralisée des dotations (police, CPAS, régie sportive, centre culturel), cette augmentation variant de 2 à 4 % selon les cas ;
- fonds de pension des agents contractuels porté de 2 à 3 %, conformément aux engagements pris à l'égard de notre personnel ;
- nouvelle enveloppe de 400.000 € destinée aux aides « Covid », complétant celle de 600.000 € qui avait été dégagée en 2020, en vue d'apporter notre soutien aux principales victimes de la deuxième vague actuellement en cours.

## Et l'extraordinaire (les investissements) ?

Mais c'est évidemment au chapitre extraordinaire qu'on mesure l'ambition de ce budget 2021, avec des investissements pour un peu plus de 14 M €, financés par des subsides régionaux et européens pour près de 6 M € et par emprunts et fonds propres pour le solde.

A noter que plus d'un tiers de ces sommes, à hauteur de 5 M €, sera consacré à l'entretien de notre patrimoine, en vue d'en assurer l'efficacité, le confort, la sécurité et la pérennité. Avant de concevoir de nouveaux projets, il convient en effet de conserver ce que l'on a.

Les dépenses extraordinaires ou projets d'investissements se subdivisent en plus d'une centaine de postes budgétaires distincts.





## Les projets d'investissements

restoration et développement touristique du château de Waroux, avec la rénovation et l'aménagement de la maison du garde et de la maison du jardinier, permettant de proposer, en marge des événements organisés au château, des services Horeca et d'hébergement ; les lots « gros-œuvre » et « électricité » ont été adjugés en 2020 ; trois autres lots de techniques spéciales seront attribués en 2021 ; ce vaste projet est, rappelons-le, subsidié par les fonds européens ;

photo château de waroux (maisons)

rénovation de 25 voiries (PIC 2019–2021) : deux phases du Plan d'Investissement Communal 2019–2021 seront réalisées en 2021, la première au printemps, la seconde à l'automne, pour un total de 25 voiries qui seront rénovées cette seule année, sans parler de la poursuite des remplacements ponctuels de dalles en béton et de la rénovation d'autres voiries à la faveur de charges d'urbanisme.

développement durable : le budget 2021 consacre divers crédits destinés à des achats et des aménagements durables (véhicules électriques, éclairages Led, photovoltaïque, isolations, toitures...), avec, notamment, les prémices du projet de communauté d'énergies renouvelables sur le nouveau dépôt communal de la rue du Parc, le quartier Al'Trappe et le parc industriel d'Alleur, projet dont nous avons évoqué le dépôt en septembre et qui a été retenu par la Région wallonne, avec un subside de recherche à hauteur d'un million d'€ ; c'est dans ce même esprit qu'une somme de plus 1,8 M € sera consacrée à l'isolation des façades et au renouvellement des châssis de l'école d'Alleur, travaux pour lesquels les subsides Ureba viennent de nous être notifiés ;

mobilité douce (chemins de remembrement, liaisons Ravel, talus autoroutiers, ...)

- ▶ réservation des chemins de remembrement entre Alleur et Xhendremael aux seuls charrois agricoles, par le placement de dispositifs physiques ou de contrôle empêchant l'accès par d'autres véhicules, en vue de la mise en valeur des sites, de la préservation de la biodiversité et de l'aménagement d'espaces sportifs et convivialité, notamment aux abords du magnifique château d'eau de Waroux ;
- ▶ liaisonnement du Ravel vers le quartier Paix-Europe, par l'avenue de l'Union, à hauteur du Forum Technique ;
- ▶ aménagements de cheminements piétons/cyclistes entre quartiers par l'utilisation des espaces libérés au pied des talus autoroutiers par les travaux de mise à 4 bandes de l'autoroute E40 ;
- ▶ dépôt, avant le 31 décembre, d'un projet de mobilité douce dans le cadre du plan Wallonie cyclable.



*Protégez-vous, protégez-nous...*



- | assainissement des chancres urbains, avec la démolition des immeubles expropriés le long de la rue Coq Fontaine, afin de mieux valoriser l'esplanade de la Légia et démolition de l'ancienne salle d'Ans-Palace pour, dans un premier temps en tout cas, libérer des espaces de stationnement aux abords de la rue du Ruisseau ;
- | revitalisations urbaines (Alleur et Haut-Douy), à la faveur, à Alleur, de l'achèvement des immeubles de la place des Anciens Combattants et, au Haut-Douy, du début du chantier « Matexi », entre la Cité Lonay et la rue du Haut-Douy
- | aménagement de nouvelles classes maternelles (Pierre Perret 1 et Loncin), rénovation de l'école Henri Alexandre, dans le cadre des projets « programme prioritaire de travaux » et « création des nouvelles classes » de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- | rénovation potentielle du centre Fernando Santi, selon l'évaluation du coût des travaux qui sera réalisée incessamment ;
- | verdurisation des cimetières communaux, à l'exemple du cimetière d'Ans-Egalité, où l'expérience a été menée avec succès cette année ;
- | budget participatif, dont les travaux en commission reprendront dès que la crise sanitaire le permettra, en vue de l'aménagement d'un espace de loisirs et de convivialité aux abords de l'agoraspace du quartier Vandervelde ;
- | intensification de la lutte contre la délinquance environnementale, avec la mise en œuvre de nouvelles caméras aux endroits les plus exposés aux dépôts clandestins, sur base du projet retenu par la Région wallonne et subsidié par celle-ci.



Mentionnons également, en marge du budget communal, deux autres projets importants que sont :

- | le commissariat central (Zone de Police Ans/Saint-Nicolas) dont les travaux s'achèveront cette année ;
- | le projet sportif Gilles Magnée (Régie sportive Ansports), avec l'aménagement d'un terrain de football synthétique, de nouveaux vestiaires et d'une cafétéria panoramique, subsidiés à 75 % par Infrsports.



C'est donc un budget ambitieux que le Conseil communal vient d'approuver, même si nous sommes conscients qu'il conviendra de se montrer prudent dans son exécution, afin de prémunir la Commune contre les effets prévisibles (ou non) de la crise sanitaire, fonctions, notamment, de la durée et de l'intensité de celle-ci.

**Walther HERBEN**, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : [walther.herben@ans-commune.be](mailto:walther.herben@ans-commune.be) - Contact : Fatna Bounir – 04 247 72 49 | Courriel : [fatna.bounir@ans-commune.be](mailto:fatna.bounir@ans-commune.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*





**Nathalie Dubois,**  
*Echevine de l'Instruction publique  
et de la petite Enfance*

## Une prestation de Serment et un anniversaire

*Le 10 décembre dernier, 23 enseignants du réseau communal ansois ont prêté serment devant l'Echevine de l'Instruction publique Nathalie Dubois et le Bourgmestre Grégory Philippin.*

En effet, celles et ceux qui ont décidé de s'aventurer dans ce si beau métier se sont engagés formellement devant les autorités ansoises avec comme objectif, -entre autres-, le développement de l'imagination créatrice et de l'esprit de rigueur dans le chef des enfants qui leur sont et leur seront confiés.

Cette cérémonie émouvante s'est célébrée dans un contexte tout particulier. Celui d'un anniversaire célébré chaque 10 décembre et qui mériterait de l'être à chaque heure. Un 10 décembre de 1948, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme était adoptée à Paris, l'article 26 de cette déclaration mentionnant le droit à l'éducation pour toutes et tous.

Une belle et longue carrière à tous ces jeunes gens motivés qui participent au développement harmonieux des jeunes écoliers !



▶ Achten Elizabeth



▶ Albano Alexandra



▶ Baldewyns Sandrine



▶ Bastens Célestine





▶ Bellefroid Sandra



▶ Choulak Françoise



▶ Collins Marine



▶ Debecker Emeline



▶ Delmay Régis



▶ Dozot Stéphane



▶ Forget Jessica



▶ Giannotta Alicia



▶ Gomez Y Mendoza Véronique



▶ Koussiantas Christina

*Protégez-vous, protégez-nous...*





▶ Leruitte Leslie



▶ Macannuco Letizia



▶ Morreale Sophie



▶ Mullen Michael



▶ Pignatelli Lydia



▶ Pinte Arnaud



▶ Pliskin Laetitia



▶ Renotte Doriane

**Nathalie Dubois**, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.  
Courriel : [nathalie.dubois@ans-commune.be](mailto:nathalie.dubois@ans-commune.be) - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2<sup>e</sup> étage de l'Administration communale.  
Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : [jerome.renette@ans-commune.be](mailto:jerome.renette@ans-commune.be)





**Philippe Saive,**  
*Echevin de la Culture et des Sports*

## Grande action Saint-Valentin au Château De Waroux

*Le temps d'un après-midi, goûtez à la vie de château à deux, en parcourant les salons de cette prestigieuse demeure classée, abritant des œuvres de l'artiste Miró et recevez gratuitement un Coffret St Valentin ou une délicieuse tablette de chocolat « Millésime » en cadeau.*

**Du dimanche 14 février au vendredi 19 février 2021,** chaque jour, un tirage au sort parmi les visiteurs du jour permettra à un 1<sup>er</sup> couple de gagner un coffret St Valentin « Millésime » et à un second couple, une tablette de chocolat. De plus, chaque couple qui visite l'exposition paie une seule entrée au lieu de deux.



**L'EXPOSITION « Joan MIRÓ »** présente des aquarelles, des affiches, des lithographies et des gravures de cet artiste de génie.

Mélangant simplicité et maîtrise technique, Miro nous livre des œuvres, – depuis les aquarelles des années 60

jusqu'aux affiches du Football Club de Barcelone, – qui interpellent le visiteur. L'exposition se structure autour de plusieurs thématiques : la guerre d'Espagne, le surréalisme, la simplicité, le rôle de l'enfance et la liberté. Cette exposition montre aussi comment Joan Miro a voulu conquérir le grand public. « Plus je travaille, plus j'ai envie de travailler. Je voudrais m'essayer à la sculpture, la poterie, l'estampe, avoir une presse. M'essayer aussi à dépasser, dans la mesure du possible, la peinture de chevalet, et me rapprocher, par la peinture, des masses humaines auxquelles je n'ai jamais cessé

de songer ». Son élan créatif donnera naissance à l'un des langages plastiques les plus singuliers du XX<sup>e</sup> siècle.

[www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be) ou rejoignez-nous sur château de Waroux via  
Infos : 04 247 72 73 – 04 371 98 38

Adresse : Château de Waroux, rue de Waroux 301 – Ans

Ouvert du mardi au dimanche de 14 h à 18 h. Il n'est pas nécessaire de réserver une tranche horaire.

PAF : 8 € – 7 € (+60 ans et étudiants) – 4 € (enfants jusqu'à 12 ans) – 20 € (pack famille 2 adultes et 2 enfants)

## Du matériel flambant neuf pour les sportifs ansois

Soucieux d'accueillir tous les sportifs dans des infrastructures optimales, l'Echevin des sports et la Régie Communale AnSports, ont également la volonté de fournir un matériel de qualité.

Grâce à l'obtention d'un subside auprès de l'Adeps, les vieux plinths et autres chevaux de sauts ont laissé leur place à des modules en mousse parfaitement adaptés aux programmes d'initiation que les professeurs de gymnastique dispensent aux centaines d'enfants fréquentant le Hall Henri Germis durant les heures scolaires.

Ce matériel est également mis à la disposition des clubs qui proposent des activités de psychomotricité ou qui désirent diversifier leur apprentissage.

Dans un autre registre, l'Echevin des sports a désiré contribuer au développement de la boxe pour enfants, suite à l'engouement que ce sport connaît sur notre Commune.

Pour ce faire, deux rings ont été mis à disposition des clubs « des Faucons de Loncin » et « du King Gym ».



**Philippe Saive,** Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : [philippe.saive@ans-commune.be](mailto:philippe.saive@ans-commune.be) - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : [pascale.galhaut@ans-commune.be](mailto:pascale.galhaut@ans-commune.be)

Claudia Musardo : [claudia.musardo@ans-commune.be](mailto:claudia.musardo@ans-commune.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Anne-Marie Libon,

*Echevine des Ressources humaines  
et de la Ruralité*

### Télétravail - Conseils utiles

*Télétravailler tous les jours, comme l'impose la situation actuelle, demande de s'adapter et d'adapter son environnement de travail.*

*Le télétravail a des avantages : plus de liberté, horaires flexibles, travail dans un environnement familial. Mais il s'accompagne malheureusement aussi du défi de maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.*

### Quelques astuces !



#### Définir à l'avance son temps de travail

Au bureau, l'environnement de travail marque le tempo de la journée : son début, sa fin, ses pauses café... En l'absence de ce cadre, il est parfois difficile de se **fixer ses propres limites**.

Bien cadrer ses journées en définissant à l'avance l'heure à laquelle on commence et celle à laquelle on termine. Sans oublier de prévoir des pauses dans la journée, comme au bureau, et surtout faire une vraie pause de midi.

#### Créer des routines matin et soir

L'idée est simplement de se créer des **moments qui marquent le début et la fin du travail**, de manière à ne pas avoir l'impression d'être tout le temps au bureau.

Le trajet pour aller au travail permet de se mettre mentalement en condition. A vous de trouver une manière de marquer le début de la journée pour vous sentir au travail : faire un tour dans le quartier, amener ses enfants à l'école, envoyer un 'bonjour' à son collègue,...

Le trajet de retour est souvent un moment de décompression. Pourquoi ne pas le recréer en promenant le chien, en cuisinant, en faisant quelques exercices de sport,...

#### S'habiller

À la maison, on pourrait être tenté de passer directement du lit à sa boîte mails. Eviter de tomber dans le piège de rester en pyjama toute la journée ! Certes, c'est bien confortable.

Mais s'habiller en tenue de travail, même décontractée, permet de bien marquer les moments 'travail'.

Et pour les personnes qui risquent de vous appeler en vidéo, c'est aussi plus agréable de vous voir habillé correctement.

#### Aménager un espace dédié au travail

Travailler assis sur son canapé, à la table de la cuisine, sur le bord de son lit... et on finit de ne plus savoir où on vit. S'aménager un véritable espace de travail permet de **créer une frontière physique mais aussi psychologique** qui délimite la vie professionnelle.

Que votre bureau soit installé dans une pièce séparée, dans le coin du salon, sur la table de la salle à manger ou de la cuisine, il faut pouvoir 'fermer la porte du bureau' chaque soir.



*Protégez-vous, protégez-nous...*





Ainsi, mettre son ordinateur et ses dossiers hors de vue, c'est s'octroyer **le droit à la déconnexion**, celui de couper lorsque la journée de travail est achevée. Et **éviter de replonger dans le boulot dès qu'on les aperçoit**.

## Bouger

Sortir prendre l'air ou un peu de soleil permet d'augmenter son niveau d'énergie et de vitamine D.

Bouger dès que possible : marcher pendant qu'on passe un coup de fil, pendant qu'on réfléchit.

Il est aussi essentiel de continuer à faire de l'exercice et de se dépenser régulièrement, et ce même si nos salles de sport, nos clubs sont fermés.

## Garder une bonne posture

Se rappeler les règles : avoir le dos droit, les yeux alignés avec votre écran, vos épaules alignées avec votre corps et vos coudes proches de 90°. Faites de votre mieux avec ce dont vous disposez pour garder une bonne posture et éviter un mal de dos, des maux de tête ou une fatigue des yeux.

Penser aussi à s'étirer régulièrement pour prévenir les crampes et garder les muscles souples.

## Établir des règles avec ses proches

Travailler chez soi ne signifie pas être disponible en permanence pour **le conjoint ou les enfants**. Pour travailler efficacement, il faut établir un emploi du temps

et définir certaines règles : le volume de la télé quand les enfants rentrent, le moment des devoirs, les heures où il ne faut pas vous interrompre, ...

Un panneau 'Ne pas déranger' peut aussi régler la situation ! En visioconférence : Gare à vos enfants !

## Rester positif

Enfin dernier conseil, essayer de profiter des avantages de la situation.

Certes, ce n'est pas simple mais en même temps, cette expérience permet de nous frotter à de nouvelles façons de travailler, de passer un peu plus de temps avec nos proches, de rééquilibrer nos vies professionnelles et privées, de nous recentrer.

Il faut donc rester positif et veiller à prendre soin de vous et de vos proches.

# Avis à nos agriculteurs

Collecte des plastiques agricoles non dangereux

Intradel réitère sa collecte des plastiques agricoles.

Vous êtes donc invités à déposer vos plastiques agricoles au Biocentre de Grâce-Hollogne, situé Chaussée Verte 25/3.

### Planning des collectes :

■ Du 11/01/2021 au 30/04/2021

■ Du 15/11/2021 au 03/12/2021

■ Du lundi au samedi de 8h30 à 16h30

Attention : il vous sera demandé de présenter votre carte d'identité, faute de quoi la collecte vous sera refusée.

Nous vous rappelons que 3 types de plastiques agricoles sont acceptés : les films fins en LLDPE, les films épais en LDPE et les cordes, ficelles, big-bags.

Les plastiques doivent être triés sur votre site d'exploitation avant d'être amenés à la collecte. Les déchets qui ne seraient

pas triés avant d'être présentés seront refusés systématiquement.

Les retours d'expérience montrent qu'il est plus pratique de préparer ses déchets au fur et à mesure de l'utilisation des produits.

Pour toute précision, n'hésitez pas à consulter le guide pratique sur les plastiques agricoles sur le site d'Intradel ([www.intradel.be](http://www.intradel.be)).

Notre service Environnement reste également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : ....

## Des agriculteurs responsables et impliqués dans le recyclage des déchets !

Trop souvent, les bâches agricoles étaient brûlées ou abandonnées sur les champs, retrouvées accrochées aux fils barbelés des clôtures. Et la qualité de notre environnement et de nos paysages s'en

ressentait. Il fallait donc trouver une solution !

Sensibilisés à cette problématique, nos agriculteurs sont devenus des acteurs dans le recyclage des déchets.

Lorsqu'elles sont propres et sans impuretés, les bâches agricoles offrent un potentiel de recyclage. Après leur collecte, elles sont pressées en balles puis réinjectées dans la filière du plastique recyclé.

Après lavage et extrusion, le polyéthylène récupéré peut notamment servir à fabriquer de nouveaux piquets de clôtures, du mobilier urbain, des poteaux divers ; ou également être incorporé dans la fabrication de nouveaux films plastiques, sacs poubelles.

**En déposant leurs plastiques dans le centre de tri, nos agriculteurs garantissent une nouvelle vie à ceux-ci et contribuent à la protection de notre environnement.**



**Anne Marie LIBON**, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : [anne-marie.libon@ans-commune.be](mailto:anne-marie.libon@ans-commune.be) - Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : [philippe.michel@ans-commune.be](mailto:philippe.michel@ans-commune.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Christopher Gauthy,

*Echevin en charge des Affaires économiques  
et Président de l'ADL*

## Avis aux exploitants d'établissements Horeca

Dans le cadre de l'accompagnement et du soutien apporté aux établissements Horeca contraints de fermeture, une plateforme reprenant les **établissements Horeca réalisant de l'emporté et/ou de la livraison** a été créée : <https://www.drive-ans.be/>

**VOTRE INSCRIPTION EST TOTALEMENT GRATUITE PENDANT LA FERMETURE OBLIGATOIRE.**

Il suffit d'encoder vos coordonnées, d'y placer une photo, vous pouvez également y mettre votre carte, vos horaires ou tout autre renseignement que vous souhaitez !

**Inscrivez-vous nombreux, partagez le lien, plus nombreux vous serez à être présents, plus cette plateforme fonctionnera.** Il s'agit d'un moyen complémentaire de faire connaître vos services de produits à emporter durant cette période de crise sanitaire.

Certains d'entre vous sont déjà présents sur cette plateforme. Rendez-vous nombreux sur « Drive Ans » et bon appétit !



18

ANSINFOS

## Agence de Développement Local (ADL)

Ils se sont installés à Ans :

**Le Chianti 2 : Trattore italiana**  
Rue de l'Yser, 404 - 4430 Ans | 04 337 24 99

**Christopher Gauthy**, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.  
Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



*Protégez-vous, protégez-nous...*



## Yves Parthoens,

Président du CPAS

en charge des Affaires sociales

## AMO «La Boussole» : de véritables «coachs» pour les jeunes et leur famille

*La Boussole est fondamentalement une « association en milieu ouvert » pour les jeunes. Sa vocation est de contribuer à l'épanouissement individuel et sociétal des jeunes et aussi de leur famille, tant sur le plan physique qu'intellectuel. Pour ce qui est de la structure, c'est un département du CPAS d'Ans installé avenue Roi Baudouin 46 à 4432 Alleur.*



La Boussole est une équipe composée de 7 personnes. Parmi elles, il y a 5 éducateurs, une assistante sociale et une directrice/coordinatrice, M<sup>me</sup> Bernadette Groesmans, qui chapeaute le service. Le budget de dépenses s'élève à 480.381 € pour 2021. Les recettes du service proviennent de la Commune, de la Communauté française aussi appelée « Fédération Wallonie-Bruxelles » et, dans une moindre mesure, de la participation, il est vrai souvent symbolique, des familles dans le coût des activités auxquelles elles participent.

La Boussole apporte une aide spécifique aux jeunes de 0 à 22 ans en difficulté familiale, sociale, scolaire, en danger ou en quête d'informations. Elle est également accessible aux parents en questionnement ou qui ont besoin de soutien. Le travail se déroule soit dans les locaux de l'AMO, soit dans les quartiers. Il est à la fois curatif et préventif. Préventif, car l'objectif est de favoriser le développement du jeune dans son environnement social et familial pour prévenir toute rupture avec la famille et l'accompagner dans la création de ses projets personnels. La prévention par la mise en place de projets collectifs adaptés à la population s'avère de plus en plus efficace. Citons, à titre d'exemples, la

mise en place du groupe de soutien de la parentalité, le lieu de rencontre « papoti, papota » organisé à l'ONE de la Cité Lonay et l'atelier intergénérationnel « autour du bricolage » organisé à Awans.

Soulignons que la Covid a mis à rude épreuve les équipes qui ont su adapter leur travail pour maintenir et garantir leur mission. En effet, durant le confinement, les suivis individuels et de groupe se sont maintenus par téléphone ou par vidéoconférence. Le partage de l'information et les conseils aux familles se sont concrétisés soit via les réseaux sociaux – facebook, messenger et instagram – soit sous forme de fardes d'animations contenant des activités de bricolage, de coloriage et des recettes de cuisine, remises à 45 familles. Le travail de rue s'est maintenu à vélo. Ce mode de déplacement a permis de rester visible et de conserver les liens avec les personnes soutenues ou coachées, tout en gardant les distances sociales. Au fil du temps, le vélo est vraiment devenu un outil de contact. Chaque membre du personnel en a un à sa disposition pour ses déplacements, été comme hiver. Le service en prête régulièrement aux usagers et a mis en place des ateliers de réparation.

Cette année particulière renforce la nécessité de soutien scolaire. En collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale communal « le PCS », la Boussole a initié au mois de septembre un espace à la fois traditionnel et numérique d'aide scolaire. Il est installé rue Walthère Jamar, 142 à Ans dans les locaux rénovés de l'ancien bureau de poste. Cette initiative est soutenue financièrement par le « Bureau International de la Jeunesse ».

Durant les congés scolaires, s'est déroulé un programme d'activités sportives, culturelles et de loisirs, grâce à différents partenariats : le très dynamique club de natation « le Neptune », présidé par Dorian Debergh, le Centre de Jeunesse de Liège et le Centre culturel d'Ans. Ces stages ont été rendus accessibles à tous grâce au fonds fédéral pour « la participation et l'activation sociale » des usagers des CPAS.

En été, l'action collective a été adaptée et proposée aux jeunes répartis en petits groupes. Le service a amélioré ses infrastructures pour organiser des activités dans ses locaux : ateliers de jardinage, de cuisine, randonnées à vélo, nuitées sous tente, chasses au trésor, atelier de journalisme. En 2020, 51 activités collectives ont été organisées et elles ont recueilli 647 participants.

La covid n'a pas réussi à tout détruire... la Boussole est prête à l'action pour 2021 !!

Pour les contacter : 04 247 74 71  
0495 270 005 – 0492 158 025 –  
laboussole.amo@hotmail.com  
f AMO La Boussole

**Yves Parthoens**, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.  
Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10

*Protégez-vous, protégez-nous...*



# Agenda : Vive la vie!

**Vendredi 05 mars 20h 30**

Concert JAZZ



Steve Houben invite... SKR Trio

Steve Houben (saxophone), Norbert Scholly (guitare), Christian Ramon (contrebasse), Stefan Kremer (batterie). Une rencontre riche en découvertes.

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)

Prévente disponible aux bureaux du centre culturel ou sur [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be). Centre culturel d'Ans

**Samedi 07 mars 20h (portes à 19h 15)**

Concert METAL



Terraformer / Little Lucid Moments

Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns) / 8€ sur place / 1.25€ (art.27)

Prévente disponible aux bureaux du centre culturel ou sur [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be). Centre culturel d'Ans

**Lundi 08 mars 20h - 22h**

Atelier BiMZ

Café éthiopien

Les BiMZ sont des découvertes culturelles de deux heures qui se glissent entre le métro, le boulot et le dodo dans le but de « repartir un peu moins con avec un sourire à la con ».

En Éthiopie, le café sert de lien entre les populations et fait l'objet d'une véritable cérémonie, un moment de partage et de convivialité souvent proposé pour fêter quelque chose ou pour accueillir un invité. De la préparation du sol à la dernière dégustation, chaque geste et chaque étape sont précisément codifiés selon un rituel qui peut durer une bonne heure. Une découverte proposée par des bénévoles de la Plateforme



citoyenne qui, en hébergeant des réfugiés éthiopiens, ont bu leur café autrement.

Tarif et inscription pour un atelier : 7€ (bureau du Centre culturel ou [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be)). Ouverts aux 12 premiers inscrits!

Plus d'infos : [ewindels.cca@proximus.be](mailto:ewindels.cca@proximus.be) ou 04 247 73 36 Centre culturel d'Ans

**Mardi 09 mars 20h**

Spectacle

Nourrir l'Humanité c'est un Métier



Nourrir l'humanité - Acte 2

En 2011, Charles Culot, comédien et fils d'agriculteur décide de créer un spectacle sur le monde agricole : « Nourrir l'Humanité c'est un métier ».

Mais en 10 ans le paysage agricole a changé. Le modèle intensif ou conventionnel est toujours bien présent, cependant de plus en plus de personnes retournent à la terre et font le choix de produire autrement. Pour être au plus près de la réalité, la compagnie Adoc est retournée sur les routes recueillir de nouveaux témoignages. Que sont devenus les agriculteurs rencontrés lors de la première création? Et qui sont ces nouvelles personnes qui pratiquent une autre agriculture? Et pourquoi?

C'est pour continuer à rendre hommage à ceux qui nous nourrissent que la compagnie Adoc vous présente aujourd'hui : « Nourrir l'Humanité - Acte 2 ».

La représentation sera suivie d'un échange avec l'équipe artistique.

Entrée : 4€ (prévente & membre CcAns) / 6€ sur place / 1.25€ (art.27)

Prévente disponible aux bureaux du centre culturel ou sur [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be). Centre culturel d'Ans

**Dimanche 14 mars 10h - 18h**

Salon Nourrir Ans

Avec le collectif QQA « Qu'est-ce Qu'on Attend? »

Au programme : Ciné-rencontre(s), conférence, ateliers divers, dégustation et vente de produits locaux, découverte d'initiatives et de projets locaux, coin jeux, ...



Infos et réservations : [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be), 04 247 73 36 ou aux bureaux du Centre culturel (rue Georges Truffaut 35, 4432 Alleur). Centre culturel d'Ans. Gratuit

20

ANSINFOS



*Protégez-vous, protégez-nous...*

Dimanche 21 mars 14h – 17h 30

Repair café



Faites réparer vos équipements défectueux et bénéficiez de conseils et astuces réparation gratuitement, et dans la bonne humeur ! Les ateliers présents seront communiqués sur [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be) le vendredi 19 mars

Infos supplémentaires : [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be),  
04 247 73 36 ou [fachaballe.cca@skynet.be](mailto:fachaballe.cca@skynet.be).  
Centre culturel d'Ans. Entrée libre

Mardi 29 mars 19h 15 – 22h 15

Conférence

Tradition chinoise

Soirée thématique animée par Marco Vanleyssem  
Quelle est la modalité de cette philosophie ancestrale dont les propositions restent d'actualité pour cheminer au plus proche de soi-même ? Et comment peut-on faire un lien avec l'être humain ? La tradition chinoise a mis l'accent sur la structure énergétique de toute forme de vie : le canevas énergétique précède la matière et l'organise, ce qui génère une autre approche et une autre relation avec la nature et la santé de l'être humain. Les maîtres mots sont équilibre et harmonie, fluidité et mouvements. Cet atelier abordera le Tao, le yin et le yang, la roue des cinq éléments, les méridiens, organes et émotions associés, Lao Tseu et le Tao Te King.

Entrée libre – Réservation indispensable via [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be) ou [fchaballe.cca@skynet.be](mailto:fchaballe.cca@skynet.be). Centre culturel d'Ans

**Les informations présentées ici peuvent être soumises à changement suivant l'évolution du contexte sanitaire. Nous vous invitons à vérifier la validité de ces informations via le site [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be)**

## Le saviez-vous ?

Charles Trenet a chanté les bienfaits de la Margarine Adi.

*Toute vraie Maman n'a qu'un souci,  
C'est la santé de ses chers petits,  
Dans ce but elle les nourrit  
À la bonne Margarine ADI.*

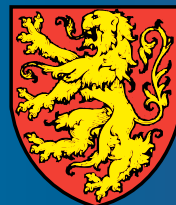
Cette entreprise était située à Ans...mais où ? Pour le savoir...

<https://bibliotheca.ans-commune.be/>

Plongez dans VOTRE histoire



# Bibliotheca Ans



Bibliotheca-Ans est la bibliothèque virtuelle qui vous plonge dans l'histoire d'Ans – Allieur – Loncin – Xhendremael.

Elle vous présente des documents, - cartes postales, photos d'antan, cartes, témoignages..., - mettant en lumière notre histoire locale : les quartiers d'autrefois, le passé industriel et rural, culturel et sportif, les guerres et les événements tragiques qui l'ont émaillée.

Il s'agit, bien sûr, d'un site en perpétuelle évolution et qui s'enrichira des documents prêtés par des particuliers.

Plongez dans VOTRE histoire...

<https://bibliotheca.ans-commune.be>

« Sans racine, l'arbre meurt,  
nos racines, c'est l'histoire »

Protégez-vous, protégez-nous...



21

ANSINFOS

# RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE.

**LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES.**



## EN CAS D'URGENCE

En cas d'**urgence médicale**, appelez le

**112**



ambulance et pompiers

En cas d'**urgence nécessitant une protection**, appelez le

**101**



Police

**+ SOS**

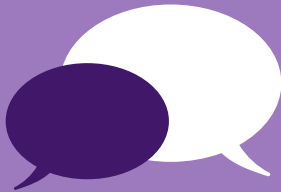


En cas d'**idées suicidaires**, appelez le Centre de prévention du suicide au

**0800 32 123**

7j/7, 24h/24

En cas de **violence sexuelle** (adulte ou enfant), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le **Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS)** le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.



## DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE

Vous vivez une situation de **violence conjugale** et vous avez besoin de soutien (*en tant que victime, auteur ou professionnel*). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au **0800 30 030** ou envoyez un message via le chat sur [ecouteviolencesconjugales.be](http://ecouteviolencesconjugales.be)

Des lignes d'écoute en 22 langues étrangères sont également à disposition : Ella et FMDO

Vous craignez d'avoir des **comportements violents** envers votre partenaire ou vos enfants ? Contactez les professionnels de **Praxis**

Vous avez **besoin de parler**, appelez Télé-Accueil au

**107**

7j/7, 24h/24

En tant que parent, vous vous sentez épuisé-e ou à bout, **épuisement parental**, appelez SOS Parents au 0471 414 333

7j/7, de 8h à 20h

Vous avez connaissance d'une situation de **violence sur un enfant** (*négligence grave, violence psychologique, physique ou sexuelle*) appelez l'équipe **SOS Enfants** de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne **Ecoute-Enfants**

au **103** pour demander conseil

9h à minuit, 7j/7

Vous avez été victime de **violence sexuelle**, appelez **SOS Viol** (*pour adulte et adolescent-e*) au

**0800 98 100**

ou envoyez un message via le chat des CPVS sur [violencessexuelles.sittool.net/chat](http://violencessexuelles.sittool.net/chat)

Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site



Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig?  
> [Link naar de Nederlandstalige versie](#)



Aujourd'hui plus que jamais,

Je soutiens les commerçants



**ANS**

**MA COMMUNE**  
*mes achats*

**Les chèques post COVID 19 restent valides jusqu'au 31 mars 2021...**

**N'oubliez pas de les dépenser dans les commerces locaux avant cette date.**

En sa séance du 13 juillet 2020, le Collège communal lançait une vaste opération de relance du commerce local et ce notamment à travers l'émission de chèques Post Covid valables dans les commerces locaux.

Si d'un côté la population avait l'opportunité d'acquérir des chèques au prix de 25 Euros alors que leur valeur était en réalité de 35 Euros, les 10 Euros de différence étant financés par la commune, celle-ci avait également décidé d'en offrir à toute une série de personnes impactées par la pandémie ou tout simplement à des personnes qui travaillaient en première ligne au niveau sanitaire.

En pratique, il n'est plus possible d'acquérir ces chèques depuis le mois de décembre mais il est à rappeler aux personnes qui n'ont pas dépensé ces chèques post Covid 19 et qui en détiennent encore, que leur validité se termine au 31 mars prochain.

Attention, si vous voulez soutenir le commerce local, il vous est toutefois encore possible d'acquérir (et d'offrir) des « chèques commerces » d'une valeur de 25€ auprès de l'ADL.

Rendez-vous dans vos commerces locaux pour les utiliser.

La liste des commerces participants est accessible sur

<https://www.ans-commune.be/10-000-cheques-destines-a-la-relance-directe-du-commerce-local..>

Pour tous renseignements : Agence de Développement Local [adl@ans-commune.be](mailto:adl@ans-commune.be) 04 247 72 95 ou 93

11millionsderaisons.be

“Je le fais parce qu’un deuxième été sans festival, c’est juste pas possible.”



**6 RÈGLES D'OR CONTRE LE CORONAVIRUS**

**11 MILLIONS DE RAISONS DE TENIR BON**

.be



Suivez les règles sur les rassemblements

Une initiative des autorités belges